

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE BOURGNEUF  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/03/2023

Date d'affichage : 11/04/2023

**Séance du 3 Avril 2023 à 20 heures 00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en la mairie, sous la présidence de M. Christophe RUSPINI, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme le maire étant excusée.

Nombre de conseillers :

**Présents** : BECU Dominique, FERLIN Estelle, LANDAZ Thierry, LORANS Jean-Louis, MILETTO Aurélia, PEPIN Anne, PLOTTIER Sylvie, REVET Amandine, TRUCHET Joël, VIOUX Alain, RUSPINI Christophe.

**Excusés** : Nicole BOUVIER (Mme le Maire, pouvoir donné à RUSPINI Christophe), BOISSON Andgel, HERON Natacha (pouvoir donné à TRUCHET Joël), PEREIRA Georges,

**Secrétaire de séance** : PLOTTIER Sylvie

Le quorum de 8 présents étant atteint, la séance a été ouverte.

**DELIBERATION 2023 – 13 : DEMATERIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES EN PREFECTURE**

Christophe RUSPINI, le 1<sup>er</sup> Adjoint,

**Expose** aux membres du Conseil Municipal, que la télétransmission des actes administratifs pour faciliter les procédures de transmissions entre administrations doit faire l'objet au préalable de l'accord du Conseil Municipal pour :

- **Valider** le principe de la télétransmission des actes administratifs via Actes règlementaires et des maquettes budgétaires via Actes budgétaires,
- **Autoriser** Mme. Le Maire ou son représentant à signer la future convention avec la Préfecture,
- **Autoriser** Mme. Le Maire ou son représentant à signer le devis avec le tiers de télétransmission, **Berger Levrault**,
- **Autoriser** Mme. Le Maire ou son représentant pour la signature électronique des bordereaux de Mandats et titres.

**Berger-Levrault** étant déjà notre prestataire informatique Le certificat fourni par **Berger Levrault** permettra d'effectuer la dématérialisation à la fois à la Préfecture et à la Trésorerie.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré ;**

- **Valide** le principe de la télétransmission de ces actes administratifs via Actes Règlementaires et des maquettes budgétaires via Actes Budgétaires,
- **Autorise** Mme. Le Maire ou son représentant à signer la future convention avec la Préfecture, et toute pièce afférente au dossier,
- **Autorise** Mme. Le Maire ou son représentant à signer le devis avec le tiers de télétransmission, **Berger Levrault**.

Voté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme au registre des délibérations.



Par Délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Christophe RUSPINI



La secrétaire de séance  
Sylvie PLOTTIER